

Intérêts du quartier
de la Neuveville



Case postale 20
1704 Fribourg

Procès-verbal
Assemblée générale ordinaire

Mercredi 12 mars 2008, salle paroissiale du Café de l'Epée

Président : Monsieur Roland Julmy
Présents : 51 personnes sont présentes selon la liste des présences
Secrétaire : Madame Corinne Flury

1. Bienvenue

Le président ouvre l'assemblée à 20h03. Il salue tous les membres de l'association et les invités, tout particulièrement :

- Madame la Conseillère communale Marie-Thérèse Maradan Ledergerber
- Monsieur Jean-Noël Gex, ancien président
- Monsieur Arnold Stritt, membre d'honneur
- Monsieur Christian Morard, délégué des TPF
- Madame Patricia Barilli, Présidente des Intérêts du quartier de l'Auge et les membres du comité qui l'accompagnent
- Monsieur Laurent Praz, Association du quartier du Jura
- Les représentants de la presse

sont excusés :

- Monsieur Markus Baumer, chef du service « Culture et Tourisme » de la Ville de Fribourg
- Monsieur Nicolas Zapf, directeur de l'Office du tourisme
- Monsieur et Madame Albert et Michelle Mettraux
- Monsieur Georges Baechler, Président de l'Association Werkhof-Frima
- Monsieur Hans Werhonig
- Monsieur Jean-Jacques Mettrailler, Association Quartier Beaumont-Vignettaz
- Monsieur Jean-Jacques Renz
- Monsieur Max Baechler, dit Josi, membre du comité
- Madame Georgette Duthovex
- Monsieur Bruno Vonlanthen de la commission d'aménagement
- Madame Stéphanie Liudat

Le président prend la parole pour nommer les scrutateurs, 1 par rangée. Sont nommés : Madame Jacqueline Kurzo, Monsieur Daniel Ruffieux, Monsieur Johannes Kilde ainsi que Monsieur Antoine Burke

Conformément aux statuts, l'assemblée a été convoquée par le bulletin d'information du quartier « Le Babillard » de février 2008. L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue
2. Approbation du PV 2007
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Election complémentaire au comité
7. Election des vérificateurs des comptes
8. Cotisations et budget
9. Programme des activités 2008
10. Dossier « Planche-Inférieure »
11. Dossier « Circulation »
12. Message du Conseil Communal
13. Divers

Aucune remarque n'est émise par l'assemblée concernant l'ordre du jour.

Le comité demande une modification de cet ordre du jour. Le point 6 doit être renommé en « Démission et élection complémentaire au comité ».

L'assemblée accepte cette modification suite à un vote.

Le président mentionne qu'à l'arrivée dans la salle chaque membre de l'assemblée a eu l'occasion de signer la liste des présences. Les membres domiciliés dans le quartier ont reçu un carton de vote. Seules les mains levées tenant un carton de vote seront comptées.

Un verre de l'amitié sera offert après l'assemblée. Les formalités d'entrées en matière étant terminées, l'assemblée générale ordinaire du mercredi 12 mars 2008 peut valablement délibérer.

2. Approbation du procès-verbal 2007

Le procès-verbal de l'assemblée 2007 a été mis à disposition entre 19h30 et 20h00 pour consultation. Aucune remarque n'est émise.

Le procès-verbal de l'A.G. 2007 est approuvé à l'unanimité par de l'assemblée.

Le président remercie Madame Corinne Flury pour sa rédaction.

3. Rapport annuel du Président

Le Président prend la parole :

2007 aura été une année comme les précédentes, avec comme point fort la définition des mesures d'accompagnement du 30 km/h et le dossier du site des services industriels à la Planche-Inférieure. Et comme chaque année, les fêtes et manifestations qui ont donné du travail au comité. Des comptes-rendus de certaines de ces manifestations ayant été publiés dans le Babillard, je ne reviendrai pas sur ces événements. Juste pour mémoire, je vous rappellerai qu'il y a eu nos 2 lotos habituels, le nettoyage des berges de la Sarine, la vente des fleurs, la fête de quartier suivie de celle du 1er Août, la sortie des aînés et la Saint-Nicolas.

Notre association, en collaboration avec d'autres sociétés du quartier, a également participé aux Schubertiades. Si la foule annoncée par les organisateurs était semble-t-il bien au rendez-vous, les divers stands que nous avons tenus n'ont connu l'affluence. Le bénéfice a été vraiment faible. Nous renoncerons donc à l'avenir à participer à de telles manifestations, à moins que la répartition des bénéficiaires soit totalement différente et que nous ayons notre mot à dire sur les prix des boissons. Nous estimons en effet que les prix que nous imposent les différents comités d'organisation sont trop élevés et impopulaires.

Régulièrement j'entends dans le quartier « les Intérêts vous devriez faire ceci, les Intérêts vous devriez faire cela ». Mais les Intérêts c'est qui ? Ma réponse est la suivante : les Intérêts, c'est vous et nous, ce n'est pas seulement le comité de l'association. Avoir des idées c'est bien, les réaliser demande de l'engagement et du temps. Le comité de l'association ne peut pas tout faire. Ceci m'incite à remercier toutes les autres sociétés actives dans le quartier, comme par exemple l'Association des Aînés qui organise le marché de Noël, le club de Pétanque et ses tournois, Mottiv, l'ex Satus, et son tournoi à la piscine ou encore la Bande à Nous et sa fête sous le Pont.

Dans les dossiers en cours, je vous rappellerai que l'Association de quartier est représentée dans le comité de l'Association Werkhof-Frima, association qui a pour but de donner une nouvelle vie à ce bâtiment qui devrait aussi être utilisé à l'avenir pour les activités de la Maison de Quartier. Dans les « Divers », je passerai la parole à Blaise Curtenaz, responsable de la Maison de Quartier qui vous parlera des différentes activités prévues en 2008.

Concernant le Babillard, je rappelle que je suis toujours preneur pour des photos ou articles à publier. C'est la diversité des articles qui fait l'intérêt d'une telle publication, le but n'étant pas de ne publier que des annonces de manifestations ou des publicités. Quoique ces dernières sont nécessaires pour financer l'impression et la distribution du journal. J'en profite pour adresser mes remerciements aux différents annonceurs pour leur grande fidélité et à Tristan Bossy, le porteur du Babillard.

Une des grandes questions est l'avenir de notre association. Le manque de relève inquiète le comité. Certains membres avaient l'intention de quitter le comité l'an passé mais sont en définitive restés en raison de ce manque de relève. Ce serait une erreur de croire que le même scénario va se dérouler dans une année. Nous reviendrons sur ce sujet au point 6 de l'ordre du jour.

Pour terminer, je tiens à adresser mes remerciements à toutes les personnes qui nous aident au cours de l'année, que ce soit lors des manifestations ou à d'autres occasions. Je ne les citerai pas ici, de peur d'oublier quelqu'un. Toutefois, j'aimerais remercier en particulier les membres de la commission de

circulation qui porte nouvellement le nom de commission d'aménagement ainsi que notre ancien président Jean-Noël Gex pour les magnifiques affiches qu'il nous prépare tout au long de l'année et notre membre d'honneur Noldi Stritt qui nous met sa sono à disposition à différentes occasions. Des remerciements aussi aux membres de La Bande à Nous, pour leur précieuse aide et leur collaboration lors de certaines de nos manifestations.

Toutes ces manifestations, tous ces dossiers demandent beaucoup d'engagement de la part du comité de l'association. J'adresse donc également mes remerciements aux membres du comité pour leur travail et leur disponibilité tout au long de l'année.

Pour terminer ce rapport j'aimerais que l'assemblée se lève en signe de respect pour ceux et celles qui nous ont quittés durant l'année écoulée. Merci.

Je vous remercie pour votre attention.

Les applaudissements de l'assemblée remercient le président pour son rapport.

4. Rapport du Caissier

Le président passe la parole à Monsieur Jean-Michel Jonin pour la présentation des comptes.

Monsieur Jonin présente l'exercice 2007 et révèle une perte Fr. 8'951,50. Cette perte s'explique principalement par les frais des différentes procédures juridiques en cours.

Les lotos des mois de mars et novembre ont alimenté la caisse pour la somme de Fr. 3'147,30 et l'apport des cotisations annuelles se chiffre à Fr. 5'475,00.

Du côté des dépenses, la sorties des aînés a coûté Fr. 3'426,10 et 420 paquets ont été offerts à la Saint-Nicolas.

Aucune remarque concernant les comptes n'est émise par l'assemblée.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Monsieur Jonin donne la parole aux vérificateurs des comptes, en particulier à Monsieur Arnold Stritt.

En date du 3 mars 2008, ils ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2007. Ils en ont constaté la bonne tenue et certifient que l'état des comptes correspond avec exactitude à ce qui est indiqué.

Ils en demandent l'approbation et remercient Monsieur Jean-Michel Jonin.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Décharge en est donnée au caissier et au comité. Le président joint ses remerciements à ceux des vérificateurs.

6. Démission et élection complémentaire au comité

Le président remercie les membres du comité, il y associe leurs familles pour la compréhension dont elles font preuves lors des absences générées par les différentes activités. L'assemblée joint ses remerciements à ceux du président par des applaudissements.

Le comité et le Président étant en milieu de mandat, il n'y aura pas de renouvellement du comité ce soir.

Le Président annonce toutefois la démission de deux membres du comité. Monsieur Pierre Simon, membre depuis 2006, quittera le comité le 31 mars 2008 en raison d'un départ à l'étranger et Madame Corinne Flury qui a présenté sa démission, quittera le comité en mai 2008.

Avec ces départs, 4 places sont libres au comité. Le président a une candidature à proposer, Monsieur Christopher Cleary, éducateur de formation habitant le Court-Chemin depuis 10 ans. Monsieur Christopher Cleary se lève.

Le président demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats dans la salle.

Madame Martine Brunner se lève et propose sa candidature.

Aucun autre candidat ne se présente. Le président propose d'élire Christopher et Martine. L'assemblée applaudit et accepte la nomination de ces deux candidats.

Avant de poursuivre, le président donne quelques informations sur la situation du comité. Il rappelle qu'il ne se présentera pas pour un nouveau mandat, cette décision a été annoncée à plusieurs reprises déjà. D'autre part un autre membre du comité ne se représentera pas, il s'agit de Monsieur Christophe Hayoz. D'autres membres n'ont pas encore arrêté leur décision. Si de nouveaux membres ne n'annoncent pas rapidement l'Association risque de se retrouver dans une situation très difficile.

7. Election des vérificateurs

Monsieur Arnold Stritt, premier vérificateur, termine son mandat. Le président le remercie pour son travail. Monsieur André Gottrau passe 1^{er} vérificateur, Monsieur Claude Bapst devient 2^{ème} vérificateur. Le président demande l'élection d'un vérificateur suppléant. Monsieur André Chappot de la Planche-Inférieure est proposé. L'assemblée passe au vote, ces trois personnes sont acceptées à l'unanimité. Le président les remercie d'avoir accepté ce mandat.

8. Cotisations et budget

Au nom du comité, le caissier propose de maintenir les cotisations en l'état, à savoir :

Fr.20,00 Cotisation de membre

Fr.30,00 Cotisation de soutien

Pour l'exercice 2008, le budget affiche une perte de Fr. 200,00.

Monsieur Jonin présente le budget à l'assemblée. Les recettes indiquées sont calculées à la baisse, principalement le loto, le caissier préférant être pessimiste.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

9. Programme 2008

Le président présente le programme des manifestations 2008 :

- Le nettoyage des berges de la Sarine le samedi 5 avril. Rendez-vous à 8.45 devant l'école pour toutes les personnes intéressées. Ce nettoyage se fera en commun avec l'Auge et le pique-nique habituel aura lieu devant l'école de la Neuveville.
- La vente de fleurs le samedi 10 mai.
- La fête du 1er août et une fête de quartier la veille, soit le jeudi 31 juillet. A ce sujet, vous n'êtes certainement pas sans savoir que le Conseil général a pris dernièrement une décision que je qualifierai d'absurde. En effet, il a supprimé le budget prévu pour le feu d'artifice. Cette économie de quelques milliers de francs est une économie de bout de chandelles, chandelles que nous ne verrons malheureusement pas illuminer le ciel fribourgeois.
- La sortie des jeunes, le week-end du Jeûne fédéral, les 20 et 21 septembre
- Un deuxième loto pour le financement de la Saint-Nicolas le samedi 8 novembre
- Et la fête de Saint-Nicolas le vendredi 5 décembre.
- Une autre manifestation d'importance revient dans le quartier, à savoir sur la Planche-Supérieure et à la Planche-Inférieure. Il s'agit des Rencontres folkloriques internationales qui se dérouleront du 25 au 31 août. Nous vous donnerons plus d'informations à ce sujet dans le Babillard.

10. Dossier « Planche-Inférieure »

Le président présente la situation :

Le dossier du site des Services Industriels (S.I) à la Planche-Inférieure était en léthargie depuis quelques temps déjà. Le déménagement des S.I. a incité le Conseil communal à réactiver le dossier. L'association a été invitée, ainsi que les représentants d'autres associations, à participer à trois séances concernant ce dossier. Ces réunions ont permis de constater une grande divergence d'opinion sur l'affectation à prévoir pour cet endroit. Certains demandent la création d'un parc public, d'autres – dont nous faisons partie – sont partisans d'un projet de construction de logements.

Ce sujet a été discuté au sein du comité qui a décidé à l'unanimité de soutenir l'idée de construction de logements. Certaines personnes dans le quartier ayant reproché au comité d'agir dans mandat. Cet objet est mis en discussion ce soir et le comité de demander le soutien de l'assemblée. C'est principalement les raisons suivantes qui motivent le comité :

- L'emprise au sol du projet est équivalente à celle des bâtiments existants
- Un accroissement de la population du quartier, environ 100 habitants, ne peut qu'être bénéfique au développement général du quartier, en pensant principalement aux écoles ainsi qu'aux commerces.
- La distance de 20 mètres des berges de la Sarine est absolument conforme aux constructions actuelles. La passerelle prévue permettra une fluidité accrue du trafic piétonnier.

Le débat est ouvert. Le président donne la parole à l'assemblée.

Monsieur Robert Chappuis rappelle que 4000 signatures en opposition à ce projet ont été récoltées. Un jardin lui semble être plus bénéfique pour le quartier.

Le président lui explique qu'il s'agit de voir le principe de la construction et non comment sera faite cette construction. L'opposition mentionnée ci-dessus visait un projet de bâtiments trop hauts.

Monsieur Robert Chappuis aimerait une consultation les habitants de la Planche-Inférieure.

Le président lui répond qu'il veut consulter les habitants du quartier en entier.

Monsieur Henri Pilloud ironise en soulignant le poids des 50 personnes ici-présentes contre les 1500 habitants du quartier.

Le président lui répond que les absents ont toujours tort.

Monsieur Henri Pilloud répond que c'est de la démagogie et il compare le président de l'association à Fidel Castro. Il pense que les emprises au sol sont totalement fausses. Il aimerait plus de précisions.

Le président lui rappelle qu'il ne décide pas tout seul contrairement à Fidel, mais qu'il s'agit simplement de voter pour ou contre le principe de la construction.

Monsieur Jean-Noël Gex se sent concernés et attaqués par ces réactions. Il rappelle qu'il faisait parti du comité lors de l'initiation de ce projet. Un sondage a été effectué à l'époque, il n'y eu que 200 réponses. Ceux qui ne s'expriment pas acceptent et ce n'est pas du Castro. Il reconnaît cependant être déçu par le projet, des modifications après concours avaient provoqué des recours.

Il pense qu'une construction serait une chance d'aller du barrage jusqu'à l'usine des Neigles sans quitter les berges. Il pense qu'il ne faut pas laisser le site en l'état, un no man's land ne serait pas le bienvenu. Il soutient le projet de construction mais pense que les plans doivent être discuté.

Monsieur Robert Chappuis demande à Monsieur Jean-Noël Gex s'il ferait opposition à un projet de jardins publics si la Ville de Fribourg le déposait.

Monsieur Jean-Noël Gex précise qu'il est favorable à une construction plutôt qu'une zone verte.

Monsieur Jean-Pierre Gauch souligne que ce premier sondage a été fait il y a près de 10 ans, si construction il doit y avoir, il aimerait un sondage plus récent. La Ville construit d'énormes habitations en centre ville, notamment dans le quartier de Pérolles, pour quelle population sont destinés ces appartements ? Et les logements prévus sur le site des SI, sont-ils pour une population riche ou pour des familles à revenus modérés ? Ou va-t-on aller voir les animaux avec les enfants si on construit ? A Fribourg, il n'y a aucun endroit où l'on peut aller voir des animaux.

Madame Jacqueline Kurzo lui suggère d'aller se promener au Barrage. Madame Josette Gugler l'informe sur les différents endroits où l'on peut voir des animaux dans le quartier.

Monsieur Jean-Noël Gex reconnaît que le sondage avait été effectué il y a dix ans, mais il rappelle que maintenant ceux qui vivent dans le quartier sont des privilégiés. Tout le monde ne veut pas aller vivre aux Arsenaux. Offrons une trentaine de logements dans le quartier. Il faut faire vivre le quartier, pensons à nos écoles. Une réserve naturelle se trouvant non loin vers le lac de Pérolles permet d'admirer la nature et les animaux.

Monsieur Pierre-Olivier Nobs n'est pas favorable à l'idée d'une construction. Depuis 1997, 11 ans se sont écoulés, des changements ont eu lieu, l'augmentation du nombre de crues depuis 1997 donne à réfléchir, l'endroit serait idéal pour laisser la rivière respirer. L'aspect commercial des arguments du comité ne le convint pas vraiment, la majorité des gens fait ses courses au supermarché. Les habitants de ces logements ne fréquenteront pas forcément les commerces, une zone libre pour promeneurs attirerait plus de monde. Et ces gens là fréquenteraient les commerces du quartier. Le coté scolaire entraînerait une augmentation des enfants à l'école, il pense qu'il n'y aurait pas assez de place à disposition en raison de l'introduction prévue de la 2^{ème} année d'école enfantine. Il n'est pas pour une densification de la population qu'il juge dommageable pour la préservation du site historique qu'est la Basse-Ville.

Madame Andréa Burgener dit qu'elle a participé au sondage il y a 11 ans et qu'elle était favorable à la construction en espérant que cela fasse venir des familles pour éviter la fermeture de classes d'école. Elle trouve honteux de vouloir conserver le quartier comme un musée. Elle demande cependant si le terrain est contaminé.

Le président lui répond, que jardins ou construction, le terrain va être assaini.

Madame Martine Brunner demande si la construction au bord de la Sarine risque d'influencer la possibilité par la Ville de Fribourg d'être inscrite au patrimoine de l'Unesco.

Madame Maradan Lederberger lui répond que la candidature de Fribourg n'a pas été retenue. Il avait été proposé d'inscrire les méandres et les falaises, pas les bâtiments. Sa candidature non retenue, le Conseil communal a abandonné le projet.

Monsieur Benoît Magnin trouve difficile d'accepter un principe de construction sans avoir plus de détail. Il ne fait pas confiance au Conseil communal. Il est cependant d'accord avec le principe mais aimerait un peu plus d'information et des habitations qui s'intègrent dans le quartier.

Madame Marie-Thérèse Maradan Ledergerber pense qu'il n'est pas bon de faire du faux vieux. Elle trouve également qu'il y a beaucoup de désinformations sur ce dossier. Madame Maradan rappelle que le photo montage accompagnant la pétition était de piètre qualité et trompeur. Le projet devra être discuté, rien n'a encore été mis au concours et à ce moment là des oppositions seront toujours possibles. Elle rappelle que si l'on densifie la ville, se sont des véhicules en moins qui entrent dans Fribourg. Elle rappelle à l'Assemblée qu'à la Route de la Glâne passe 30'000 véhicules/jour, que le quartier est déjà bien privilégié en espace vert, certains autres quartiers n'en ont de loin pas autant.

L'Assemblée applaudit Madame Marie-Thérèse Maradan-Ledergerber.

Monsieur Pierre-Olivier Nobs pense qu'un poumon d'espace vert est une bonne motivation. C'est très important, il trouve que Fribourg n'en dispose pas assez. Il trouve qu'il n'y a pas assez d'endroit où se ressourcer.

Madame Marie-Thérèse Maradan Ledergerber s'étonne de voir que l'on puisse penser que Fribourg ne dispose pas de grands parcs, elle pense au Grabensaal, aux Neigles, à la Maigrauge. On ne peut pas laisser dire que rien n'existe, elle mentionne également le Guintzet ainsi que la forêt de Moncor.

Monsieur André Chappot est un nouvel habitant du quartier, il est plutôt pour le principe mais trouve que la discussion est bien avancée pour une question de principe et demande une motion d'ordre de refus d'entrer en matière.

Le Président veut une situation claire, on soutient le principe de construction oui ou on ne le soutient pas.

Monsieur Henri Pilloud se sent pris à parti par Mme la Conseillère communale Marie-Thérèse Maradan-Ledergerber. Il trouve que Mme Maradan a une argumentation bien à elle. La pétition a été lancée dans l'intérêt général, il s'agirait de faire un parc pour toute la population de la Ville pas pour la Planche-Inférieure. Il indique également que le PAL étant actuellement en révision, il serait faux de faire un projet avant d'avoir les résultats de cette révision.

Monsieur Pilloud précise que le photo montage a été fait aux dimensions des gabarits installés sur le terrain, si le photo montage est trompeur c'est de la responsabilité de la commune qui met en place des gabarits non représentatifs. Il ajoute que les plans sont déjà définis, que si l'on vote pour une construction, l'assemblée ne saura pas pour quoi elle vote exactement.

Monsieur Jean-Bernard Schmid, membre du comité, rappelle qu'il y a 20 ou 30 ans de cela beaucoup de maisons dans le quartier ont été mises en vente. Leurs habitants qui n'avaient pas les moyens d'acheter ces maisons ont dû déménager pour aller au Schoenberg ou ailleurs. Il y a des personnes qui ont grandi dans ce quartier et qui aimeraient y rester. Il faut être l'écoute de ces demandes et ne pas faire la même erreur qu'il y a trente ans.

Madame Marguerite Trocmé soutient la motion d'ordre. Elle n'est pas contre un projet de construction, il faudrait bien utiliser cette zone mais il faut garder la qualité du cadre de vie dans lequel nous sommes et il faut des constructions qui soient bien intégrées. Elle trouve qu'il faut prendre exemple sur le site du Pertuis, moderne et intégré. Elle souligne cependant que l'assainissement du terrain coûte cher et que ces coûts doivent être rentabilisés ce qui pourrait nous obliger à accepter un projet que nous ne voulons pas. Par ailleurs certaines commissions ont déjà donné des préavis négatifs.

Monsieur Jean-Marie Aeby, membre du comité rappelle que si l'on construit des jardins ou un lotissement la décontamination du terrain est obligatoire. Il faut décider si nous sommes pour une trentaine d'appartements ou pour un grand parc. Qui viendra dans ce parc ? Des gens qui ne viennent pas du quartier et qui amèneront du trafic automobile supplémentaire. Il souligne qu'il est d'ailleurs prévu un espace vert derrière les nouveaux bâtiments prévus, de la surface de la Planche-Supérieure. Ne pas prendre de décision pourrait rendre le projet caduc, il adviendrait un terrain laissé en friche pour les 30 prochaines années. Le comité a besoin d'une réponse et est favorable à la construction d'habitations.

Le président rappelle qu'il s'agit du principe de construction, pas de l'esthétique du projet. On construit ou l'on ne construit pas. Le comité veut une réponse claire ce soir. On ne vote pas sur un projet de construction précis, on ne parle pas de la taille ou de la couleur des bâtiments mais du principe de construction. Devons nous accepter que l'on construise sur ce site ou devons-nous, au nom de l'association, nous opposer à ce principe ? Il estime que la question est clairement posée et espère que l'assemblée osera prendre une décision claire.

Monsieur Henri Pilloud pense que le terrain ne resterait pas en friche. La société d'art public a un architecte qui planche sur un projet de parc public.

Madame Eva Heimgärtner, conseillère générale et membre de la Commission du Patrimoine informe que la dite commission est favorable à une construction. Le projet a été en parti revu et redimensionné à la baisse avec 1 étage de moins et les toits plats ont été abandonnés. Il y aura une mise à l'enquête et comme toujours possibilité de faire opposition. Elle se souvient que les habitations sises au Pertuis avaient à l'époque produis les mêmes polémiques qu'aujourd'hui. L'endroit en maintenant totalement intégré dans le site. D'autre part créer un parc n'est peut-être pas judicieux au vu des problèmes rencontrés en été sous les marronniers. Un espace vert à la Planche-Inférieure avec le peu d'habitations existantes risque d'occasionner des problèmes pour le quartier.

Monsieur Pierre-Olivier Nobs espère que les dits appartements auront un loyer abordable mais pense que cela ne sera pas le cas. Il reconnaît que la zone des Grandes-Rames pose des problèmes en été mais que cela est du au fait que cette zone est en impasse. Le fait d'avoir la passerelle générerait du passage et ce parc n'engendrerait pas de problèmes.

Monsieur Jean-Noël Gex pense que la Ville n'aura pas les moyens d'assainir le lieu si une construction ne se fait pas. Le Ville n'a pas les moyens de construire un parc. Il pense que si le principe d'implantation de d'habitations ne se fait pas tous restera en l'état. Et nous n'aurons ni passerelle, ni assainissement ni parc. Il faut que nous soutenions ce projet de construction.

Madame Patricia Barilli pense qu'il faut construire. Elle juge cependant qu'on ne pourra faire grand-chose pour une modification du projet. Il aurait fallu arriver avec un projet concret.

Le président lui répond que l'on ne peut pas arriver avec un projet concret s'il n'existe pas et que si cet objet est mis au vote ce soir c'est que le reproche a été fait au comité de soutenir le projet sans mandat de l'assemblée générale. Il rappelle qu'il veut un mandat clair de la part de cette assemblée.

Monsieur Jean-Marie Aeby estime qu'il faut avoir une vision d'ensemble. L'édification d'un ensemble permettrait de faire un trait d'union entre les quartiers de l'Auge et de la Neuveville plutôt qu'un espace vide.

Monsieur Pierre-Olivier Nobs propose que réitérer un principe de sondage via le Babillard et de ne pas voter ce soir.

Le président lui répond que ce soir le comité veut une réponse claire. Et c'est l'assemblée générale qui donne les mandats au comité et non un sondage.

Monsieur Jean-Noël Gex refuse une motion de principe, il rappelle à l'assemblée que l'on n'est pas au Conseil Général et qu'ils ne sont pas des élus. Le comité a simplement demandé un avis.

Vote sur la motion d'ordre de non entrée en matière :

Le principe de la motion d'ordre est refusé par 34 voix à 8.

La votation par l'assemblée sur le soutien du principe de la construction de logements sur le site dit des « Services Industriels » est proposée à l'assemblée. Le résultat est de 36 oui contre 7 non.

Suite à ce vote, le comité de d'Association des Intérêts de défense du quartier de la Neuveville va continuer à soutenir le projet de construction à la Planche-Inférieure.

11. Dossier circulation.

Le président donne la parole à Monsieur Jean-Marie Aeby, membre de la commission d'aménagement du quartier de la Neuveville.

Monsieur Jean-Marie Aeby donne un résumé de la situation suite à la séance d'informations sur le sujet qui a eu lieu le 28 février. Il souligne cependant qu'il reste un point en suspens. Il concerne l'opposition à l'installation d'une borne rétractable à la tour de Lorette. La borne serait baissée de 6h30 à 8h30, de 11h30 à 14h et de 16h30 à 17h00. Elle serait relevée le reste de la journée et empêcherait le trafic des véhicules à 4 roues.

Monsieur Jean-Marie Aeby demande à l'Assemblée si elle est d'accord de lever l'opposition à l'installation de cette borne. Il souligne que les chances de l'Association de gagner devant le Tribunal administratif sont bien minces. D'autre part l'installation de cette borne ne concerne pas directement le quartier de la Neuveville mais celui de Bourguillon.

Le comité souhaite le retrait de cette opposition.

Monsieur Jean-Noël Gex que serait les coûts si l'on continue la procédure. Il est également inquiet du report du trafic.

Le président l'informe qu'un recours au Tribunal administratif se monterait à environ Fr. 1'500,00 et que l'association va certainement se faire débouter.

Monsieur Pierre-Olivier Nobs dit qu'il y a environ 800 véhicules/jour qui transitent par la porte de Lorette. Il s'agit en grande partie de pendulaire. En acceptant l'installation de cette borne, nous allons déranger certaine personne mais le trafic de transit va diminuer.

L'assemblée passe au vote. 27 pour le retrait de l'opposition et 3 non.

Le comité va donc retirer l'opposition émise à l'installation d'une borne rétractable à la Porte de Lorette.

Monsieur Daniel Ruffieux remercie l'assemblée pour cette décision. Il pense que l'on verra à l'usage que cette décision est bénéfique.

Monsieur le Président conseille aux membres de l'Assemblée ayant fait recours contre le Sens Unique de la Gare de ne pas s'acquitter des Fr. 150,00 de frais de recours réclamé. Aucune décision n'ayant été prise par le Préfet de la Broye pour le moment.

12. Message du conseil communal

Le Président donne la parole à Madame la Conseillère communale Marie-Thérèse Maradan Lederberger représentante le pouvoir exécutif de la Ville de Fribourg.

Madame Marie-Thérèse Maradan Lederberger salue l'assemblée et s'excuse pour son emportement lors des débats qui ont eu lieu précédemment. Elle transmet à l'assistance les salutations du Conseil communal. Elle poursuit que pour l'instauration d'une 2^{ème} année d'école enfantine dans le quartier la Ville n'aura pas besoin de infrastructures supplémentaires. Elle soutient Mme Burgener, il est important d'avoir des familles dans les quartiers afin d'éviter la fermeture de classe.

Elle fait remarquer que les finances de la Ville ne sont pas aussi bonnes que celles de l'association.

Elle est consciente que le climat entre le Conseil communal et le Conseil général est parfois rude et que cela fait parti intégrante des démocraties. S'exprimer, dire ce que l'on pense, n'est pas toujours suivie par les instances dirigeantes quelles qu'elles soient.

Elle fait un petit aparté sur l'accident qui s'est produit la semaine précédente, elle se demande comment un automobiliste a pu réussir à envoyer sa voiture dans les falaises au-dessus de l'usine de l'Oelberg.

Elle informe l'assemblée que durant l'année 2008 sera installer à l'essai des pavés sur un tronçon à la Grand-Fontaine, que les premières mesures d'accompagnements seront installés à la Rte-Neuve. Les travaux de rétablissement des rives de la Sarine devraient débiter prochainement.

Elle souhaite bon vent et bonne chance au quartier qui lui rappelle un peu l'ambiance que l'on trouve encore dans certain village et rappelle que dans d'autres quartiers ont également des soucis.

Elle souhaite une bonne soirée à son auditoire.

Le président demande s'il y a des questions pour Madame la Conseillère communale.

Monsieur Jean-Noël Gex prend la parole et demande qu'en est-il des gens du voyage qui dorment dans leurs voitures à proximité de l'école primaire. Il demande ce que l'on peut faire en tant que citoyen pour eux.

Il en vient à l'école de la Neuville ou il manque un 2^{ème} panier de basket pour les jeunes.

Madame Maradan lui rappelle que l'école de la Neuville n'a pas uniquement de besoin de réaménagements dans sa cour, son toit n'est pas au mieux. Le service de l'Edilité est informé de la mais l'état des finances rend une réfection difficile. Elle prend note pour le panier de basket mais préférerait réparer le toit et assainir les murs. Depuis 1996 qu'elle est au Conseil communal tout ceci lui tient à cœur.

Le conseil communal continue ses discussions avec le Conseil d'Etat pour une meilleure péréquation financière.

Concernant les gens du voyage, elle conseille aux habitants de lui téléphoner. Elle suggère une révision du règlement qui exigerait d'avoir un logement décent avant de pouvoir jouer dans les rues de Fribourg.

Lors de la première émergence du problème, s'était par grand froid. Madame Maradan avait toujours sur elle la clé des abris PC du Jura, elle prévenait la Police cantonale, ils n'ont jamais eu plus de 10 personnes à relégués. Elle conseille à tout le monde de prendre contact avec sa direction ou elle-même, elle interviendra.

Monsieur Robert Chappuis lui demande ce qu'il en ait de la Favella de la Gd-Fontaine.

Madame Maradan lui répond qu'il est au ressort de la préfecture de statuer sur ce problème. Le conseil communal sait que les 2 premiers étages sont habitables.

Pourquoi le préfet Il est l'organe régulateur.

13. Divers

Le Président prend la parole et communique quelques informations :

- Site Internet : après un essai infructueux il y a quelques années, nous avons trouvé la perle rare qui a accepté de construire le site de l'association. Vous le trouverez prochainement à l'adresse www.neuveville-fr.ch. Un grand merci à Julien Perriard pour son travail.
- Barrage de la Maigrauge. Les travaux de remise en état vont débiter entre la fin mai et le début juin et ils dureront jusqu'à la fin novembre. Le principal problème pour le quartier sera le transport de 9000 tonnes de blocs d'enrochement, ce qui représente 250 camions sur une période de 3 mois depuis juillet. Si ceci fait une moyenne de 4 camions par jour, cela ne signifie pas 4 camions chaque jour. L'entreprise qui fera les transports pourra par exemple les concentrer sur certains jours où l'affluence à la piscine sera moindre. De la à espérer qu'il pleuve régulièrement l'été prochain, il n'y a qu'un pas...

Comme vous le savez peut-être déjà, la passerelle ne sera pas reconstruite. Le Groupe E a en effet décidé de conserver la solution provisoire qui avait été mise en place, à savoir le passage par la couronne du barrage, moyennant quelques travaux d'amélioration. Des panneaux seront posés au pont de la Maigrauge et au début du sentier Ritter afin d'informer les promeneurs sur une éventuelle fermeture provisoire du passage en raison de travaux par exemple. D'autres informations seront publiées dans le prochain numéro du Babillard.

- TPF : Monsieur Christian Morard répond aux questions :

Madame Josette Gugler demande s'il est prévu l'installation d'abri bus dans le quartier.

Madame Maradan lui répond que ce n'est pas les TPF qui décide mais la CUTAF. Cette demande doit être présentée aux responsables de l'aménagement par le ou les représentants du Conseil Communal auprès de la CUTAF. Douze communes du Grand-Fribourg sont représentées à la CUTAF, la ville paie 69 % des factures et ne possède que 35 % des voix.

A partir de 19h les bus passent toutes les 30 minutes, peut-on améliorer la situation ?

Monsieur Morard répond que cette requête a été faite. Les TPF prennent en compte ce problème et sont prêts à améliorer les prestations.

Monsieur Pierre-Olivier Nobs informe l'assemblée qu'une intervention du Conseil général sur le sujet a été faite.

Madame Maradan confirme, le Conseil général est intervenu. Elle va faire passer cette proposition à la CUTAF, mais toute nouvelle prestation doit être votée par la communauté urbaine.

Madame Marguerite Trocmé trouve que le Funiculaire est mal utilisé. Les horaires de ce dernier devraient être augmenté en été et diminué en hiver.

Monsieur le Président l'informe que d'un courrier de la part des IQN a été envoyé. La CUTAF répond qu'il s'agit de traiter le problème avec les TPF. Un nouveau courrier sera fait avec espérons-le des réponses plus claires.

Monsieur Morard va se renseigner dès demain à propos de ce courrier.

Monsieur Despont complète le propos qu'effectivement peu de monde utilise le Funi en hiver. Passer de Fr. 1,50 à Fr. 2,30 le billet cela fait hésiter les usagers.

Monsieur Morard répond que le Funi se trouve en zone, on peut également y faire valoir le l'abonnement demi-tarif pour payer un billet moins cher.

Madame Maradan complète qu'il fût un temps où il a été question de supprimer cette infrastructure. Le Funiculaire emploie une technique de fonctionnement unique en Europe, c'est un monument historique dont les coûts sont un véritable gouffre.

Madame Doriana Pedrioli et Madame Nadja Kummer Kronig, représentants des parents d'élèves du quartier de Bourguillon prennent la parole.

Elles remercient le Président, le comité ainsi que l'assemblée de leur accorder un temps de parole. Le bus scolaire transportant les élèves d'écoles enfantines et de 1ères années, 2èmes années. A partir de la 3^{ème} année les enfants doivent prendre les transports publics. Ils sortent au Pont de Zaehringen et doivent descendre le Zig-Zag. Leur trajet contient très peu de signalisation. A 16h, la circulation est dense. Les enfants finissent les cours à 15h30 et le bus passe à 16h06, il en découle une longue attente. D'autre part les enfants des classes enfantines et de 1^{ère}, 2^{ème} année sont les 1^{er} à être pris en charge le matin. Ils sont déposés vers 7h10 dans la cour, l'hiver a ces heures, il fait nuit et froid et l'école est encore fermé. Lors du trajet de midi, les enfants ont rendez-vous à la Croix à 13h10 et doivent patienter parfois jusqu'à 50 minutes. Les parents d'élèves sont préoccupés par ces délais d'attente. Lorsque les écoles ferment, les élèves sont seuls. L'école de l'Auge ne possède quasi pas d'habitation aux alentours. Les enfants de Bourguillon sont pris en charges jusqu'en 2^{ème} alors que ceux de l'Auge et de la Neuveville font le trajet avec le bus jusqu'en 6^{ème}. Pour le moment aucune solution n'a été trouvée avec la Direction des écoles, les représentantes des parents d'élèves aimeraient trouver une solution entre les 3 quartiers, Neuveville, Auge, Bourguillon. Elles ont été faire la même présentation lors l'A.G. du quartier de l'Auge qui leur a garanti son soutien.

Il est proposé de distribuer un questionnaire dans les 3 quartiers, de récolter les avis et de trouver une solution.

Monsieur Jean-Noël Gex père de 4 enfants leur rappelle qu'il s'agit là d'un vieux problème. En installant une borne à la Porte de Lorette, ils bloquent également les parents qui feraient le trajet pour leurs enfants.

Madame Andrea Burgener interpelle Madame Maradan lui demandant si la Direction des écoles est consciente du problème et quels moyens elle va mettre en place.

Madame Maradan revient sur le cadre légal du problème. La Ville de Fribourg participe aux pots communs cantonal à hauteur de Fr. 400'000,00 par année, elle n'a cependant pas droit à ces prestations car la distance à vol d'oiseaux ne dépasse pas les 3km entre les différents quartiers. Le bus scolaire faisant ces trajets n'est en place uniquement par la volonté politique du Conseil communal qui a pris à sa charge l'achat du bus et le salaire du chauffeur. Les abonnements des élèves sont également payés par le Ville.

Quand des enfants circulent en ville, il existe toujours un danger, les élèves habitants la Pisciculture, ou la Rte des Cliniques n'ont pas de bus pour se rendre à l'école du Botzet. Cette problématique est connue depuis longtemps. Le bus vient d'être renouvelé pour une amélioration de la sécurité. Cette discussion revient chaque année. Une période de surveillance a été instaurée avec la présence du concierge des bâtiments respectifs. Il s'agit là uniquement d'un problème communal, le corps enseignant ou les accueils extra scolaire ne sont pas concernés. La ville aide au mieux, prend en charges le plus de frais possible. La Ville se bat aussi pour une modification de la loi scolaire et fait ce qu'elle peut. Les TPF ont fait des progrès mais des améliorations sont toujours possibles.

Monsieur Pierre-Olivier Nobs comprend le Conseil communal et le remercie pour le travail effectué. Il revient sur la demande des parents l'élève de Bourguillon rappelle que le Bureau Suisse de prévoyance des accidents constate les dangers sont grands pour enfants de moins 10 ans. Il suggère une modification du trajet de la Ligne 4 qui passerait par Bourguillon et permettrait d'intégrer le quartier du Bourg, l'augmentation des renforts. Il est cependant content que tout cela aura un coup.

Madame Maradan lui rappelle qu'elle n'a pas le pouvoir de modifier le trajet de la Ligne 4. D'autre part, amener l'enfant à l'école est une charge des parents. Dans les villages, le bus scolaire fait les trajets d'une école à l'autre, il ne s'arrête pas devant chaque ferme. Instauré un Pédibus depuis Bourguillon les enfants ? On ne peut pas accuser le Conseil communal de ne pas faire d'effort dans ce dossier, la commission scolaire s'est tiré les cheveux en 4 sur cette affaire. Elle souligne que l'on ne peut régler aucun problème en une minute. Pisciculture/Botzet, Schiffenen/Ste Thérèse représente des trajets énormes ou la sécurité est optimale. Elle promet de se rendre sur les lieux et d'améliore le marquage si nécessaire. Elle attend avec impatience la nouvelle loi scolaire et reconnaît les injustices du pot commun cantonal.

Instaurer un Pédibus depuis Bourguillon est compliqué, la déclivité de la pente pose problème au plus jeune. Le but cette démarche est de trouver une solution équitable pour les 3 quartiers.

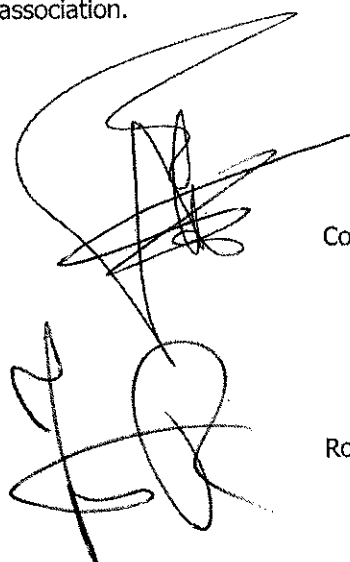
Madame Doriana Pedrioli explique qu'avant de construire à Bourguillon on lui avait assuré que les enfants étaient pris en charge jusqu'en 4ème. Elle espère en analysant les réponses et les propositions aux questionnaires trouver une solution pour que les enfants subissent le moins d'attente possible.

Monsieur le Président reprend la parole, il convient qu'aucune solution de sera trouvée ce soir, il incite les parents à répondre aux questionnaires et souhaite que le dialogue pour résoudre le problème continue. Il excuse Monsieur Blaise Curtenaz qui n'a pas pu venir ce soir.

Le président termine l'assemblée en remerciant les participants pour leurs présences et informe que le verre de l'amitié qui suit, est offert par l'association.

Séance levée à 22h47

Fribourg, le 1^{er} février 2009



Corinne Flury, Secrétaire

Roland Julmy, Président

